

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE BUREAU du CONSEIL LOCAL du Lundi 8 Janvier 2024

Présents : Alice Dhur ; Danielle Zébiche ; Catherine Cochet ; Lionel Gamard

Calendrier des permanences du Jeudi de 17h30 à 19 heures

Jeudi 11 Janvier	:	Lionel GAMARD et Danielle ZEBICHE
Jeudi 18 Janvier	:	Danielle ZEBICHE et Catherine COCHET
Jeudi 25 Janvier	:	Lionel GAMARD et Alice DHUR
Jeudi 1 Février	:	Alice DHUR et Danielle ZEBICHE
Jeudi 8 Février	:	Lionel GAMARD et Catherine COCHET

(En dehors des permanences, les Amicales peuvent toujours nous contacter par mail ou par téléphone en cas de besoin).

Prochaine réunion de bureau du Conseil Local
Lundi 5 Février 2024
(Cette réunion ne concerne pas les Amicales)

Point sur la campagne d'adhésion 2023

Nous comptabilisons à ce jour **735 adhésions de reversées** au Conseil Local soit 160 de plus en un mois. Il y a eu une mobilisation des Amicales en cette fin d'année. Compte tenu des dernières adhésions qui nous sont annoncées, nous devrions finir l'année 2023 aux alentours des 745 adhésions. C'est un peu plus qu'en 2022 mais il y a d'énormes disparités. Une synthèse générale sera faite lors du bureau du mois de Février une fois les toutes dernières adhésions de rentrées.

Adhésions 2024

Le montant de la cotisation reste inchangé à 28 € (dont 5€ restant à l'Amicale) et ce pour la 5^{ème} année consécutive.

Les timbres des adhésions 2024 seront disponibles à compter de la permanence du Jeudi 25 Janvier.

Réception du Nouvel An

A l'occasion de la nouvelle année, la traditionnelle réception des Amicales CNL de Colombes se tient le **SAMEDI 13 JANVIER 2024 à 17h30** au Tapis Rouge.

Actualité du logement social et initiatives de la CNL

➤ Un remaniement ministériel est en cours ➔ la question est de savoir si l'actuel ministre du logement, nommé à l'été 2023, restera en poste. Il n'aura pas imprimé depuis sa nomination. On verra si le logement sera un Ministère de plein exercice ce qui montrerait l'importance accordée à ce secteur en grave crise.

➤ Un projet de loi de décentralisation du logement est annoncé pour le printemps prochain. Il est censé simplifier et clarifier le rôle de l'Etat et des Collectivités Locales. L'Etat veut surtout se désengager un peu plus de ce secteur pour le confier dans les mains des spéculateurs de l'immobilier.

➤ Mise en place depuis le 1^{er} janvier de la gestion en flux de l'attribution des logements sociaux ➔ c'est une véritable usine à gaz et la part belle est faite à l'Etat qui disposera de plus de logements sociaux par ce nouveau dispositif. C'est gérer la pénurie de logements et sociaux pour les réserver aux plus pauvres ➔ les conséquences risquent d'être dommageables dans les prochains mois.

➤ Les vœux de la CNL92 pour toutes les Amicales du département auront lieu le Samedi 10 Février à 15 heures à la Maison des Associations à Malakoff. Une invitation parviendra aux Amicales en temps voulu.

Actualité dans les patrimoines

→ à l'Immobilière 3F

☞ La nouvelle directrice des Hauts de Seine prend ses fonctions en ce début janvier. Il s'agit de Madame Marie-Laure Lemoine qui était précédemment directrice du Val d'Oise.

☞ Il y a toujours d'énormes problèmes sur les dossiers de régularisation de charges, le service compétent de l'agence de Boulogne étant débordé faute de personnel suffisant. Suite au mail de mécontentement adressé par le Conseil Local fin décembre, le service charges nous a contacté et un point a été fait sur les dossiers de charges non encore contrôlés. Les choses doivent bouger dans le courant du mois. Le Conseil Local alertera la nouvelle directrice si ce n'était pas le cas.

→ à Batigère

Pas de nouvelle chez ce bailleur

→ à CDC Habitat

Aucune nouvelle sur ce bailleur.

→ à Colombes Habitat Public

☞ Le C/Rendu du Conseil d'Administration du 12 décembre vient d'être adressé aux Amicales

☞ Les contrôles de charges 2022 se poursuivent encore en janvier. La CNL a eu l'assurance que les charges ne seraient pas reversées tant que les contrôles ne seraient pas réalisés. Tout comme il nous a été confirmé que pour les versements déjà effectués, les modifications issues du contrôle des charges avaient bien été apportées. Nous demandons aux Amicales de bien vérifier ce point pour en avoir la certitude.

Nous avons par ailleurs demandé aux Amicales de nous adresser par mail le procès verbal issu du contrôle, ce qui nous permet d'avoir une vision globale. Nous regrettons que peu d'Amicales l'aient fait.

Nous lancerons une enquête auprès des Amicales pour recueillir leur avis une fois les contrôles achevés.

☞ Pétition concernant le prix du gaz

Nous rappelons aux Amicales que nous avons lancé une pétition sur l'ensemble du patrimoine concernant le nouveau contrat d'achat de gaz qui a été mal négocié et qui coûtera beaucoup plus cher aux locataires.

La pétition doit nous être rendue signée pour la fin du mois de janvier, l'objectif étant de la remettre au prochain CCL. **Il est important que toutes les Amicales la fassent signer si on veut avoir une chance que ce contrat soit renégocié dans l'intérêt des locataires.**

☞ Nouveau dispositif gardiennage

Nous avons présenté le projet de nouveau dispositif qu'envisage de mettre en place CHP lors de la réunion des Amicales en novembre. Les membres de la délégation CNL au CCL se réuniront mi-janvier pour étudier le projet et arrêter la position de la CNL qui sera transmise à l'Office.

☞ Le Groupe de travail sur les économies de charges locatives doit à nouveau se réunir en ce début d'année pour examiner les comparaisons de dépenses entre certaines résidences effectuées par CHP.

Consultez régulièrement le site Internet du Conseil Local !

Le chemin d'accès est le suivant : <https://cnlcolombes92.fr>

Venez le découvrir et n'hésitez pas à nous faire part de vos remarques et suggestions ! Vous y retrouverez notamment ce compte-rendu.

Une rubrique est spécialement réservée à l'activité des Amicales que nous souhaitons valoriser. Il vous appartient de l'alimenter en nous envoyant des articles et photos de vos différentes initiatives et actions.



1, rue de Strasbourg – 92700 – COLOMBES – Tel : 01.47.84.70.60

Site Internet : www.cnlcolombes92.fr - email : cnlcolombes@free.fr - Association loi du 1er juillet 1901 – SIRET 82242551800013